

Formulaire d'inscription aux entretiens et tests de motivation aux sections sportives
VTT - SKI NORDIQUE

Une prise de contact et des tests de motivation des élèves auront lieu :

**le mercredi 22 mai 2024 de 13h30 à 16h30 au collège Paul Sixdenier
95, Rue des Enfants de l'Espérance - Hauteville-Lompnes - Plateau d'Hauteville.**

Votre enfant devra se présenter avec sa tenue de sport, une paire de chaussures de sport et d'une gourde.
De plus, pour la section VTT : VTT, casque, gants, gilet jaune et matériel de réparation.
Pour la section ski : casque, gants, ski roues skate et classique avec chaussures adaptées aux fixations,
bâtons de ski roues (le matériel peut être prêté par le collège).

Une réponse – positive ou non – vous sera adressé à partir du mardi 11 juin 2024.

**Document à retourner au collège AVANT LE 14 mai OBLIGATOIREMENT, si votre
enfant veut entrer en section sportive VTT* - SKI NORDIQUE***

** Rayez la mention inutile*

Sans ce document AUCUN élève ne sera accepté

Coordonnées de l'élève : Fille Garçon

NOM : PRENOM :

Année de naissance :

Coordonnées des parents : NOM : PRENOM :

Adresse :

N° de téléphone : adresse mail :

Si vous n'avez pas suffisamment de place pour compléter ce document, vous pouvez joindre un courrier.

1) **Votre enfant pratique-il déjà le ski de fond ?** OUI NON

Si oui, le fait-il : A l'école En famille En club Autre (préciser)

Résultats aux compétitions de cet hiver :

2) **Votre enfant pratique-il déjà le VTT ?** OUI NON

Si oui, le fait-il : A l'école En famille En club Autre (préciser)

3) **Pratique-t-il une autre activité sportive ?** En club (Laquelle) :

En famille de façon régulière (laquelle ou lesquelles) :

Engagement : « En signant ce document, je souhaite que mon enfant participe aux tests de positionnement.
Je suis informé(e) que **la réussite (ou non) aux tests ne prévaut pas à une affectation d'office aux sections
sportives du collège Paul Sixdenier. L'affectation de mon enfant est effectuée par la DSDEN de l'AIN.** »

Date et signature des responsables légaux :